CULTIVER VOTRE CONNAISSANCE JUDO !

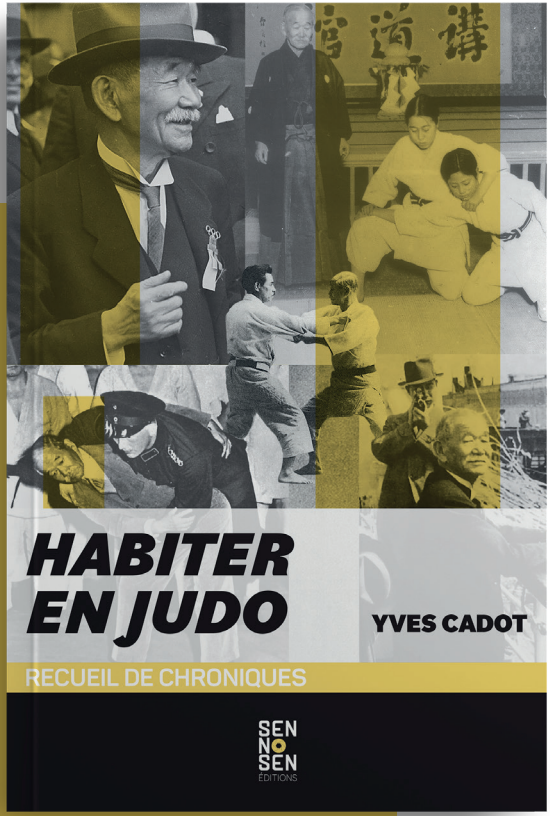

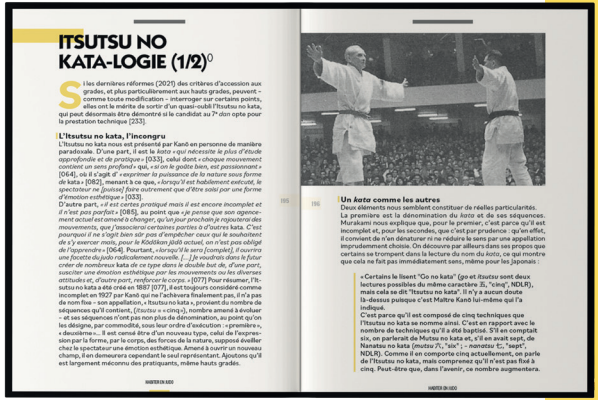

ITSUTSU NO KATA-LOGIE (1/2)◊

Si les dernières réformes (2021) des critères d'accession aux grades, et plus particulièrement aux hauts grades, peuvent – comme toute modification – interroger sur certains points, elles ont le mérite de sortir d'un quasi-oubli l'Itsutsu no kata, qui peut désormais être démontré si le candidat au 7e *dan* opte pour la prestation technique [233].

L'Itsutsu no kata, l'incongru

L'Itsutsu no kata nous est présenté par Kanō en personne de manière paradoxale. D'une part, il est le *kata « qui nécessite le plus d'étude approfondie et de pratique »* [033], *« au dont « chaque mouvement contient un sens profond » qui, « si on le goûte bien, est passionnant »* [064], où il *« s'agit d' « exprimer la puissance de la nature sous forme de kata »* [082], menant à ce que, *« lorsqu'il est habilement exécuté, le spectateur ne [puisse] faire autrement que d'être saisi par une forme d'émotion esthétique »* [033].
D'autre part, *« il est certes pratiqué mais il est encore incomplet et n'a pas parfait »* [085], au point que *« je pense que son agencement actuel est amené à changer, qu'un jour prochain je rajouterai des mouvements, que j'associerai certaines parties à d'autres kata. C'est pourquoi il ne s'agit bien sûr pas d'empêcher ceux qui le souhaitent de s'y exercer mais, pour le Kōdōkan jūdō actuel, on n'est pas obligé de l'apprendre »* [064]. Pourtant, *« lorsqu'il le sera [complet], il ouvrira une facette du judo radicalement nouvelle. […] Je voudrais dans le futur créer de nombreux kata de ce type dans le double but de, d'une part, susciter une émotion esthétique par les mouvements ou les diverses attitudes et, d'autre part, renforcer le corps. »* [077] Pour résumer, l'Itsutsu no kata a été créé en 1887 [077], il est toujours considéré comme incomplet en 1927 par Kanō qui ne l'achèvera finalement pas, il n'a pas de nom fixe – son appellation, « Itsutsu no kata », provient du nombre de séquences qu'il contient, *(Itsutsu = « cinq »)*, nombre amené à évoluer – et ses séquences n'ont pas non plus de dénomination, au point qu'on les désigne, par commodité, sous leur ordre d'exécution : « première », « deuxième »… Il est censé être d'un nouveau type, celui de l'expression par la forme, par le corps, des forces de la nature, supposé éveiller chez le spectateur une émotion esthétique. Amené à ouvrir un nouveau champ, il en demeurera cependant le seul représentant. Ajoutons qu'il est largement méconnu des pratiquants, même hauts grades.

Un *kata* comme les autres

Deux éléments nous semblent constituer de réelles particularités.
La première est la dénomination du *kata* et de ses séquences. Murakami nous explique que, pour le premier, c'est parce qu'il est incomplet et, pour les secondes, que c'est par prudence : qu'un effet, il convient de n'en dénaturer ni ne réduire le sens par une appellation imprudemment choisie. On découvre par ailleurs dans ses propos que certains se trompent dans la lecture du nom du *kata*, ce qui montre que cela ne fait pas immédiatement sens, même pour les Japonais :

> « Certains le lisent "Go no kata" (go et *Itsutsu* sont deux lectures possibles du même caractère 五, "cinq", NDLR), mais cela sa dit "Itsutsu no kata". Il n'y a aucun doute là-dessus puisque c'est Maître Kanō lui-même qui l'a indiqué.
> C'est parce qu'il est composé de cinq techniques que l'Itsutsu no kata se nomme ainsi. C'est en rapport avec le nombre de techniques qu'il a été baptisé. S'il en comptait six, on parlerait de Mutsu no kata et, s'il en avait sept, de Nanatsu no kata (*mutsu* 六, "six" ; - *nanatsu* 七, "sept", NDLR). Comme il en comporte cinq actuellement, on parle de l'Itsutsu no kata, mais comprenez qu'il n'est pas fixé à cinq. Peut-être que, dans l'avenir, ce nombre augmentera.

KUMIKATA : LOST IN TRANSLATION◊

Judogi

Le judoka a souvent plaisir à revêtir son judogi : c'est sa tenue, son outil de travail, sa seconde peau, et il entretient parfois un rapport affectif avec certaines de ses vestes, achetées, offertes, portées dans telle ou telle occasion. Pourtant, si on se sent protégé par lui, le judogi est tout sauf une armure, c'est même le contraire : alors que l'armure nous protège de l'attaque adverse, le judogi nous y expose. Plus encore, pour une large part, il la permet. Dans un art où la saisie, où donner prise à la force, la technique de l'autre a une telle importance, le judogi est une aberration, mais une aberration révélatrice, riche de sens. Si le judogi était affaire de combat, la logique serait, comme dans la « lutte à l'huile » turque (Yagh Gures), de priver l'autre de prise, de rendre notre contact fuyant, de nous rendre insaisissable. Pourtant, c'est tout le contraire : on offre prise au partenaire, on lui donne les moyens de nous saisir, assumant pleinement tous les dangers que donner à quelqu'un la possibilité de nous comprendre, de nous connaître peut représenter.
Le judo est affaire de relation, de contact offert et sûr. Mille façons d'entrer en contact, de nouer relation : mille et un *kumikata*, rendus possibles par le judogi. Que l'on supprime le judogi ou en modifie ses propriétés et les possibles, la richesse des méthodes de saisie en diminueront d'autant. Ainsi, un judogi qui aura été conçu pour, sinon empêcher, du moins fortement gêner la saisie n'en est pas un en ce qu'il ne permet pas le judo, c'est-à-dire d'entrer en relation, en discussion, avec le partenaire alors uniquement perçu comme un adversaire qu'il faut priver des moyens de nous atteindre, nous toucher. Ce sera un *kimono* (vêtement), peut-être, mais certainement pas un judogi.

Se garder de défendre

Aujourd'hui utilisé comme substantif, *kumikata* signifie littéralement « manière de *kumu* » et, l'explication du caractère de *kumu* 組 est : une « corde tressée d'innombrables fils épais » [114]. C'est donc l'image d'un groupe, *kumi*, constitué d'éléments distincts mais associés en une action commune, flit-elle une lutte interne (corps à corps) ou vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, le résultat de l'action *kumi-au*, « s'unir en *kumi* », terme utilisé par Kanō dans le sens de « former un couple pour le travail », se dira *kumiai*, ce qui est aussi la traduction de « syndicat ». *Kumu*, sera volontiers traduit par « travailler / collaborer/ s'associer / faire équipe avec » [123] et *kumikata* sera donc « la manière dont on va s'associer à l'autre pour travailler en collaboration ». Judogi, *kumikata* sont donc, de prime abord, des notions assez éloignées de la préservation de soi puisqu'il s'agit de « donner prise pour collaborer » mais, pourtant, *kumikata* est souvent rendu en français par « garde », « action, fait de surveiller, protéger quelqu'un ou quelque chose » [126]. Mais le dictionnaire étymologique nous dit encore que le caractère de *kumu* est à rapprocher de 構, « faire en sorte que ce qui est devant et derrière, à droite et à gauche s'équilibre » [114] et qui se lira *komae(ru)*. Or, *komae*, c'est la posture de garde en kendō ou en karate. De… « garde » ? Le verbe, *komaeru*, signifie « en équilibrant les parties, construire de façon à ce que cela ne s'écroule pas » [114], « bâtir » ou « se préparer » [120]. Ainsi, *komaeru*, c'est créer une structure qui ne s'effondrera pas et préjuge l'action à venir. *Komae*, le résultat de cette action, est la « structure ». *Komae(ru)*, c'est donc se préparer, mentalement comme physiquement, c'est-à-dire assumer une posture qui ne sera pas facilement détabilisée ou encore détruite, sapée, démolie : autant de termes que l'on peut traduire par *kuzusu*, qui a donné *kuzushi*, « destruction » (de la structure / posture adverse) : « Pour que la technique soit facile à porter, je détruis la posture du partenaire [*kuzushi*], puis j'installe [*komaru*] mon corps, ce qui s'appelle *tsukuri* avant de porter une technique en fonction de cette posture construite, ce qui se dit *kake*. » [118] Il existe encore une différence entre garde et *komae*, qui est que si la première a une connotation défensive, « manière de tenir son arme, son bras, pour parer les coups de l'adversaire », « se mettre en position de défense, prêt à subir une attaque » [126], la seconde ne comporte pas cette nuance et ce serait même plutôt l'inverse. Ainsi :

> « Quand on insiste plus sur l'attaque que la défense, on réussit en attaque tandis que dans le même temps on peut également défendre. Quand on est ainsi dans l'offensive, le corps ne penche pas, les bras et les jambes ne se rigidifient pas. Le corps, en position *shizen tai*, doit être dans une posture [*komae*] qui permette, en fonction de la nécessité, tout changement quelle que soit la direction. » [051]

Komae, c'est un « état d'esprit », *kokorogamae*, et / ou un « état de corps », *migamae*, qui prend toute la mesure, toute l'ampleur d'une situation, par-delà les contingences immédiates, liées à un exercice particulier (la compétition par exemple), et qui, plus encore, intègre les contraintes et ambitions d'ensemble (celles du judo, dans notre cas) dans ce problème alors même que la résolution de celui-ci pourrait s'affranchir de certaines d'entre elles, voire aller contre (prendre le raccourci de la puissance physique, ne faire aucun cas du partenaire…).